

Conseil Municipal du 13 mai 2016

Présents :

Jean-Yves DE MONTGOLFIER – Pascale MARION – Jocelyne MOULIN - Jean-Louis POLETTI – Sylvie GUISET — Antonio DIONISIO – Frédéric SEGUIN - Valérie BRESSAND - Philippe MARCE -- Bruno GIRARD --:

Absents : Stéphanie NOSI -Claire D'AGOSTINO -Catherine MOLARD- Bruno DEGENETAIS - David CHAUMEIL

Procurations

Claire D'AGOSTINO à Jocelyne MOULIN
David CHAUMEIL à Frédéric SEGUIN

Secrétaire de séance :

Séance ouverte à : 20 h00

Ordre du jour :

Ajout en début de Séance :-Convention avec le centre de gestion 38 et du 69 pour le remplacement d'un agent communal

- Remplacement d'un Adjoint au Maire démissionnaire
- Indemnités de fonctions des Adjoints
- Liaison piétonne - acquisition parcelle
- Convention travaux impasse Moutonne
- SIEL – enfouissement des réseaux télécom et fibre optique rue du Solon
- Réhabilitation des fusillés de 1914-1918
- Centre de gestion – Convention retraite
- Prise en charge exceptionnelle frais de ramonage d'un locataire

Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 08.04.2016

Adopté à l'unanimité

Convention avec les centres de gestion 38 et 69 pour le remplacement d'un agent communal

La commune doit procéder au remplacement temporaire du poste de secrétaire de Mairie.

Après consultation du Centre de gestion de la Loire, aucun candidat n'est disponible.

La commune va faire appel au centre de gestion de l'Isère et de Rhône et doit signer des conventions en ce sens.

Adopté à l'unanimité

Remplacement d'un Adjoint au Maire démissionnaire

Suite à la démission de M. Frédéric SEGUIN, Adjoint au Maire, la commune a la possibilité de le remplacer par un conseiller volontaire.

Après appel de Monsieur le Maire, aucun élu ne s'est porté candidat. Les tâches seront réparties entre les 3 adjoints restants et le Maire.

Indemnités de fonctions des Adjoints

Le sujet sera traité lors d'un conseil municipal ultérieur.

Liaison piétonne - acquisition parcelle

Monsieur le Maire rappelle que la commune a pour projet de relier le centre bourg au quartier de la Faverge via une liaison piétonne.

Un document d'arpentage a été réalisé. Une partie des parcelles AH 230 -281 et 149 seront cédées à gracieusement à la commune de St Michel sur Rhône.

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle à titre gratuit et prendra les frais à sa charge.

Le Maire est autorisé par le conseil municipal à signer les documents nécessaires

Adopté à l'unanimité.

- Convention travaux impasse Moutonne

Des travaux de busage ont été réalisés impasse Moutonne afin de permettre à l'eau située sur les terrains en amont de s'écouler sur la parcelle A3503.

Des travaux supplémentaires sont demandés par les propriétaires de la parcelle. Une convention doit être signée.

La signature de la convention est en suspens car des devis complémentaires doivent être demandés par les pétitionnaires.

La commune s'engage à réaliser les travaux de renforcement du passage et de sécurisation du pont à partir du 15 juin 2016.

- SIEL – enfouissement des réseaux télécom et fibre optique rue du Solon

Mme MARION, Première Adjointe au Maire, explique que dans le cadre de l'enfouissement de la fibre optique, la commune souhaite que la ligne télécom restante située à l'entrée sud du village soit enterrée.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le devis proposé par le SIEL.

- Réhabilitation des fusillés de 1914-1918

Le conseil Municipal à l'unanimité demande à la République de restaurer dans leur honneur les fusillés pour l'exemple de la guerre 14-18. Le Conseil municipal formule cette requête à la fois pour donner une reconnaissance posthume aux victimes de ces injustices criantes mais aussi pour permettre aussi aux familles actuellement frappées d'une sorte d'indignité dans leur mémoire, de retrouver la plénitude de leur honneur.

- Centre de gestion – Convention retraite

Le conseil Municipal à l'unanimité sollicite le Centre de gestion de la Loire pour les demandes d'élaboration et des suivis des dossiers de départ en retraite des agents.

Monsieur le Maire est autorisé par le conseil Municipal à signer la convention.

- Prise en charge exceptionnelle frais de ramonage d'un locataire

La commune avait donné exceptionnellement son accord de principe pour financer le ramonage de la cheminée du Logement 7 n'ayant pas de preuve du nettoyage effectué par le précédent locataire.

Une première commande a été passée auprès de l'entreprise partenaire de la Mairie mais n'avait pas été honorée.

Les nouveaux locataires ont fait l'avance des frais auprès d'une autre entreprise et demande le remboursement de la facture de 55 euros.

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte le remboursement.

Divers

Point dossier SPL centre de loisirs

Monsieur le Maire présentera lors du prochain conseil municipal le dossier

Travaux RD 34

La couverture de la route est prévue à partir 6 juin 2016. La RD34 sera coupée du 6 au 10 juin 2016 à l'exception du passage des bus scolaire.

Salle des fêtes – travaux de remplacement système de chauffage

L'appel d'offre a été passé, l'entreprise Bonnefond chauffage a été retenue.

Les travaux vont débiter fin mai.

Point dossiers urbanisme –annulation modification simplifiée N° 2 du PLU (plan local d'urbanisme)

Après consultation des personnes publiques associées et de l'avocat de la Commune, Il nous a été indiqué que la décision de justice faisant foi, il n'est plus nécessaire de faire une modification simplifiée du PLU 2014.

L'ancien PLU voté 2005 modifié en 2009 sera appliqué sur les zones concernées. L'arrêté de lancement de la modification va être annulé auprès de la Préfecture.

Organisation fête de la musique

Le Comité des fêtes organise un concert à l'occasion de la fête de la musique le samedi 18 juin dans la cour de l'école primaire. Un feu d'artifice sera tiré depuis le terrain d'un particulier.

Animation bibliothèque

Toutes les bibliothèques de la CCPR (Communauté de Communes du Pilat Rhodanien) font une animation autour de l'Italie.

Une activité est prévue à la bibliothèque de Saint Michel sur Rhône samedi 21 mai au matin.

A découvrir une exposition sur l'Italie, la matinée se clôturera autour d'un apéritif italien.

Remplacement secrétaire de mairie

Une personne du centre de gestion viendra remplacer la secrétaire de Mairie du 6 juin au 6 Aout.

Flash info

Conseil communautaire du 4 juillet 2016

Agenda

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30